



Carghese

— CASA CUMUNA —

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE

Date : Conseil municipal du 11.04.2025. Heure : 16h00.

Nom du président/de la présidente de séance : François GARIDACCI ; Lucie FRIMIGACCI

Membres du Conseil municipal présents ou représentés :

Présents : François GARIDACCI ; Lucie FRIMIGACCI ; Vannina NEGRONI ; Jérôme ALESSANDRI ; Ange SUSINI ; Stéphanie ALESSANDRI ; Jean-Paul PAOLI ; Alexia ZANETTACCI ; Dominique POGGI.

Représentés : Emmanuelle FRIMIGACCI a donné procuration à Vannina NEGRONI.

Secrétaire de séance : Vannina NEGRONI.

Quorum : le quorum est atteint lorsqu'au moins huit élus sont présents. En l'espèce, neuf élus étaient présents.

Ordre du jour de la séance, délibérations adoptées et rapports au vu desquels elles ont été adoptées :

- Délibération n°2025/12 Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025 : adoptée.
- Délibération n°2025/13 Approbation compte de gestion commune 2024 (feuillelet annexe : compte de gestion) : adoptée.
- Délibération n°2025/14 Approbation compte de gestion M49 2024 (feuillelet annexe : compte de gestion) : adoptée.
- Délibération n°2025/15 Approbation compte de gestion M4 2024 (feuillelet annexe : compte de gestion) : adoptée.
- Délibération n°2025/16 Approbation compte administratif commune 2024 (feuillelet annexe : compte administratif) : adoptée.
- Délibération n°2025/17 Approbation compte administratif M49 2024 (feuillelet annexe : compte administratif) : adoptée.

- Délibération n°2025/18 Approbation compte administratif M4 2024 (feuillelet annexe : compte administratif) : adoptée.
- Délibération n°2025/19 Affectation des résultats du compte administratif de la commune : adoptée.
- Délibération n°2025/20 Affectation des résultats du compte administratif M49 : adoptée.
- Délibération n°2025/21 Affectation des résultats du compte administratif M4 : adoptée.
- Délibération n°2025/22 Vote du budget primitif M57 2025 (feuillelet annexe : budget primitif) : adoptée.
- Délibération n°2025/23 Vote du budget primitif M49 2025 (feuillelet annexe : budget primitif) : adoptée.
- Délibération n°2025/24 Vote du budget primitif M4 2025 (feuillelet annexe : budget primitif) : adoptée.

Demandes de scrutins particuliers : néant.

Résultats des scrutins publics (noms des votants et sens de leur vote) : tous les membres présents ont voté « pour » à l'occasion de l'examen de ces délibérations, étant précisé que Monsieur le Maire n'a pas pris part aux votes qui concernent les comptes administratifs, et que Monsieur Dominique POGGI n'a pas pris part au vote qui concerne le budget M57.

Teneur des discussions au cours de la séance :

Les principaux chiffres budgétaires ont été exposés :

- BP M57 : section de fonctionnement (dépenses et recettes) : 4 370 036, 61 euros ; section d'investissement (dépenses et recettes) : 4 291 021, 92 euros.
- BP M49 : section de fonctionnement (dépenses et recettes) : 1 316 550, 80 euros ; section d'investissement (dépenses et recettes) : 2 404 660, 75 euros.
- BP M4 : section de fonctionnement (dépenses et recettes) : 2 584 667, 04 euros ; section d'investissement (dépenses et recettes) : 967 219, 98 euros.

Monsieur le Maire a indiqué aux élus que les travaux portant sur la construction du groupe scolaire ont redémarré.

Signatures

La secrétaire de séance

Le Maire,
François GARIDACCI